



Vétusté électrique appartement loué

Par **Mart1980**, le **20/08/2019** à **18:09**

Bonjour,

Notre propriétaire refuse de remettre aux normes le tableau électrique malgré qu'une prise aie commencée à prendre feu lors d'un usage classique. Rien n'avait alors disjoncté !

L'electricien ne veut pas effectuer seulement le changement de la prise comme demandé par le propriétaire.

J'ai demandée une visite des services municipaux de l'habitat et ma compagne une réponse de l'ectricien stipulant son refus d'intervenir (dû au fait de risque que sa responsabilité soit engagée en cas de travaux seulement partiels) .

Que faire par la suite s'il vous plaît ?

Est il possible de mettre en cause le propriétaire et l'agence en déposant plainte ? À quel titre ?

Nous devons qui plus est faire nous même les démarches l'agence ne faisant pas grand choses à ce sujet...

En vous remerciant

Cordialement